

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le 10 juillet

Le conseil municipal de la commune de Picherande dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Serge CHAMOIX, Maire.

Date de la convocation : 6 juillet 2017

Présents : CONDROYER-DE BENEDICT Christine, CHABAUD Denis, RISPAL Michel, JOUM Bernard, TALY Michel, ECHAVIDRE Frédéric, GUILLAUME Roland.

Absent : néant.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 30 JUIN 2017

OBJET : ELECTION DU 1^{er} ADJOINT.

Sous la présidence de Monsieur CHAMOIX Serge élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection du 1^{er} adjoint. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L.2122-4, L.2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit trois adjoints au maire maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de trois adjoints.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à trois le nombre des adjoints au maire de la commune.

Election du premier adjoint

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	8
c. Nombres de votes blancs (bulletins blancs vierges, enveloppes vides)	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)....	0
e. Nombre de suffrage exprimés [b-c]	7
f. Majorité absolue	5

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	SUFFRAGES OBTENUS (En Chiffres)	SUFFRAGES OBTENUS (En toutes lettres)
ECHAVIDRE Frédéric	7	sept

Proclamation de l'élection du premier adjoint

Monsieur ECHAVIDRE Frédéric a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé.

OBJET : CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES.

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de constituer les commissions communales.

Serge CHAMOIX, Maire de Picherande est président de droit de toutes les commissions.

COMMISSION AGRICULTURE – BAUX – TARENTEINE – COUZES (Milieux aquatiques).

- Frédéric ECHAVIDRE
- Michel TALY
- Denis CHABAUD
- Michel RISPAL
- Bernard JOUM

COMMISSION CCAS

- Christine DE BENEDICT – CONDROYER
- Michel TALY

Hors Conseil Municipal

- Sylvie CHABAUD
- Corinne FARON
- Sylvie COUDERT
- Lucienne CHALAPHY

COMMISSION EAU ET ASSAINISSEMENT

- Michel RISPAL
- Michel TALY
- Denis CHABAUD
- Roland GUILLAUME
- Bernard JOUM

COMMISSION EMPLOYÉS COMMUNAUX

- Frédéric ECHAVIDRE
- Christine DE BENEDICT – CONDROYER

COMMISSION FINANCES – APPEL D’OFFRES

Rappel cadre pour communes de moins de 3 000 habitants : 3 titulaires + 3 suppléants

Titulaires

- Roland GUILLAUME
- Michel RISPAL
- Denis CHABAUD

Suppléants

- Michel TALY
- Bernard JOUM
- Frédéric ECHAVIDRE

COMMISSION DES MAISONS VACANTES + IMPÔTS DIRECTS

Titulaire : Serge CHAMOIX

Suppléant : Michel TALY

COMMISSION DU PLU

- Frédéric ECHAVIDRE
- Christine DE BENEDICT – CONDROYER
- Denis CHABAUD
- Michel TALY
- Michel RISPAL
- Bernard JOUM
- Roland GUILLAUME

COMMISSION RPI – ECOLE – CANTINE SCOLAIRE

- Christine DE BENEDICT – CONDROYER
- Denis CHABAUD

COMMISSION RESPONSABLES SALLE DES FÊTES ET SALLE SOCIOCULTURELLE

- Bernard JOUM
- Frédéric ECHAVIDRE
- Michel TALY

COMMISSION TOURISME – ANIMATIONS – LOISIRS – SPORTS – ASSOCIATIONS

- Frédéric ECHAVIDRE
- Roland GUILLAUME
- Bernard JOUM

COMMISSION DES TRAVAUX – PLAN AMÉNAGEMENT DU BOURG – BÂTIMENTS COMMUNAUX ET VILLAGES

- Frédéric ECHAVIDRE
- Christine DE BENEDICT – CONDROYER
- Denis CHABAUD
- Michel TALY
- Michel RISPAL
- Bernard JOUM
- Roland GUILLAUME

COMMISSION INFORMATION – COMMUNICATION

- Michel TALY
- Christine DE BENEDEICT – CONDROYER

COMMISSION VOIRIE – DÉNEIGEMENT

- Frédéric ECHAVIDRE
- Christine DE BENEDICT – CONDROYER
- Denis CHABAUD
- Michel TALY
- Michel RISPAL
- Bernard JOUM
- Roland GUILLAUME
-

Responsable déneigement : Denis CHABAUD

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à la constitution des différentes commissions communales énumérées ci-dessus.

OBJET : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS POUR LES DIFFÉRENTS SYNDICATS ET ASSOCIATIONS.

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de désigner les délégués pour les différents syndicats et associations.

AICRI

Titulaires :

- Michel TALY - Christelle MARTIN

Suppléants :

- Christine DE BENEDICT – CONDROYER - Nathalie AMBLARD

CNAS

- Christine DE BENEDICT – CONDROYER
- Christelle MARTIN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU SANCY

- Serge CHAMOUX
- Frédéric ECHAVIDRE

EPF / SMAF

- Frédéric ECHAVIDRE
- Serge CHAMOUX

PETITS PRINCES

- Christine DE BENEDICT – CONDROYER
- Frédéric ECHAVIDRE

SIEG

- Bernard JOUM

PARC DES VOLCANS

- Christine DE BENEDICT – CONDROYER
- Serge CHAMOUX

SICTOM DES COUZES

- Christine DE BENEDICT – CONDROYER
- Denis CHABAUD

SIVOM DU CANTON DE BESSE-CEZALLIER-SANCY

- Christine DE BENEDICT – CONDROYER
- Roland GUILLAUME
- Frédéric ECHAVIDRE

SYNDICAT DU PAILLARET

Titulaires : - Denis CHABAUD - Michel RISPAL
Suppléants : - Frédéric ECHAVIDRE - Michel TALY

SMGF

Identique à la délibération prise le 11 avril 2014

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement sur la désignation des délégués des différents syndicats et associations énumérées ci-dessus.

OBJET : ABATTAGES DES ARBRES A LA BEAUBIE

Le Conseil Municipal de Picherande donne l'autorisation à l'Office National des Forêts de nommer une entreprise pour procéder à l'abattage des arbres sur le domaine public au lieu-dit La Beaubie.

OBJET : REGULARISATION DE TERRAIN.

Le Conseil Municipal de Picherande donne un avis favorable à la régularisation du bornage des terrains entre Mr ONDET Philippe et la Commune de Picherande.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Paiement des baux** : Le Conseil Municipal demande à la commission agriculture de dresser la liste des bénéficiaires qui ont refusé les augmentations, et pour lesquels une relance ne semble pas nécessaire.
Le Conseil se prononcera lors d'une prochaine réunion sur la décision à prendre au vu du rapport de la commission.
- **Coffret électrique** : la pose de celui-ci se fera aux Hauts de Picherande. Devis voir avec Bernard JOUM.
- Proposition de réunir les conseillers régulièrement le mercredi 10 h à la mairie (réunion informelle de travaux)

Séance clôturée à 22 h 30